

**Le centre de ressources est piloté
par Joël SÜRIG, inspecteur
d'académie, directeur des services
départementaux de l'éducation
nationale du Pas-de-Calais**



« Nous vivons dans un monde où l'altérité et
l'attention à l'autre sont des enjeux majeurs...

Prévenir les violences sexuelles et la maltraitance,
c'est faire vivre au quotidien les valeurs
humanistes.

**Ne pas laisser un enfant seul face à sa
souffrance et ne pas laisser un professionnel
seul pour le protégé...**

C'est l'ambition du centre de ressources. »

Neu à tous leur votre engagement!

Joël SÜRIG

**Contact : Anne YEZNIKIAN,
coordinatrice,
anne.yeznikian@ac-lille.fr**

Une initiative aux effets systémiques.

L'expérience acquise dans le délicat
domaine de la prise en charge et de la
prévention des violences sexuelles et de
la maltraitance a mis en évidence qu'il
est indispensable de prévoir un dispositif
de veille réactif. Seules la réflexion et
l'organisation préalables, appuyées par
une solide politique de formation,
permettent d'apporter les réponses
professionnalisées que les victimes,
comme la société toute entière,
attendent de l'éducation nationale.

Cette démarche transcende la
spécificité du thème pris en charge et
permet à chacun d'aborder d'autres
questions essentielles : les relations
adultes/élèves, la déontologie des
personnels, la notion d'autorité, les
partenariats internes et externes.

Les réflexions rejoignent le travail
engagé sur le climat scolaire mais
également sur l'explicitation et la
promotion des valeurs de la République,
une République qui protège.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Pas-de-Calais

20 boulevard de la Liberté
S.P. 16
62021 ARRAS CEDEX

Le centre départemental de ressources pour la prévention des violences sexuelles et de la maltraitance

une équipe intercatégorielle au service des
écoles et des établissements scolaires pour
protéger les élèves victimes de violences

Mars 2021

DES RESSOURCES POUR LA FORMATION DES PERSONNELS

Les membres du centre de ressources peuvent vous aider à mettre en place, avec les équipes locales, les formations nécessaires pour la prise en charge et la prévention des situations de violences sexuelles et de maltraitance.

UNE AIDE À LA PRISE DE DÉCISION

Une ligne téléphonique est spécialement dédiée aux inspecteurs de l'éducation nationale, chefs d'établissement et directeurs d'école et, plus largement, à tout personnel de l'éducation nationale.

7j/7, 24h/24, au

03.21.23.82.45

Vous pourrez entrer en contact avec un professionnel qui accompagnera votre démarche d'évaluation et de prise de décision.

LA POSSIBILITÉ D'UNE INTERVENTION SUR PLACE

En cas d'urgence ou en situation d'une particulière gravité, si vous en faites la demande, l'inspecteur d'académie peut envoyer à vos côtés une équipe du centre de ressources qui étudiera avec vous les modalités de gestion de la crise.